

Cette charte représente l'engagement de l'ensemble des professionnels d'Aquitania au service des résidents

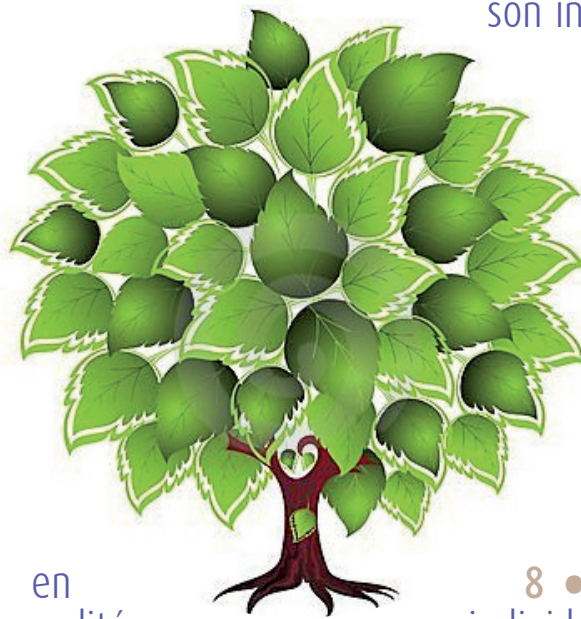
1 • Adopter une attitude professionnelle : écouter sans porter de jugement, travailler et échanger en équipe pluridisciplinaire pour répondre aux situations difficiles et ajuster notre comportement face au résident.

2 • Garantir une prise en charge médicale et soignante conforme aux bonnes pratiques et recommandations.

3 • Donner au résident et à sa famille une information adaptée et individualisée.

4 • Favoriser la dignité et "l'estime de soi" du résident en respectant son intimité, son intégrité physique et morale.

5 • Évaluer et traiter la douleur physique et la souffrance morale dans le souci constant du confort de vie de la personne.



6 • S'imposer le respect de la confidentialité des informations relatives au résident.

7 • Se préoccuper en permanence de la qualité des prestations d'accueil, d'hôtellerie, d'hygiène, d'animation et autres services.

8 • Élaborer un projet de vie individualisé en collaboration avec le résident en y associant sa famille et/ou son représentant légal.

9 • Assurer l'accompagnement du résident en fin de vie par une présence attentive et bienveillante, en y associant sa famille.

10 • Évaluer la satisfaction du résident et de son entourage. En tenir compte par une dynamique d'amélioration continue des prestations proposées.